info@ maisondenormandie.com Tél. (0044 1534) 280 110 www.maisondenormandie.com 71 Halkett Place – Si Helier – JE24WG – CI − GB Twitter: @MaisonNormandie | Facebook.com/MaisondelaNormandie

Délibération 2022-474

<u>Décision Modificative N°1 – BUDGET 2022</u>

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du Mercredi 21 Septembre 2022

Le comité du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche (SMANM) s'est réuni Mercredi 21 Septembre 2022 à 9 heures 30 (en présentiel sur l'île de JERSEY, à SAINT-HELIER) et à 10 heures 30 compte-tenu du décalage horaire (pour les participants en visio de la Normandie), convoqué le 4 août 2022, et par courriel du 12 septembre 2022 avec l'ordre du jour modificatif.

La séance est présidée par Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 3 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléants	
12	6	4	7

PARTICIPANTS

Membres titulaires:

en présentiel

M. Pierre VOGT

conseiller régional - Région Normandie

Président du SMANM

M. Guillaume HEDOUIN Mme Claire ROUSSEAU conseiller régional - Région Normandie conseillère régionale - Région Normandie

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS

conseillère départementale - canton Agon-Coutainville

Vice-présidente du SMANM

M. Yvan TAILLEBOIS

conseiller départemental - canton Granville

Membre titulaire:

en visio

Mme Marie-Hélène ROUX

conseillère régionale - Région Normandie

Membres suppléants: en visio

Mme Malika CHERRIERE

Mme Nathalie PORTE

Mme Valérie COUPEL-BEAUFILS

Mme Nathalie MADEC

conseillère régionale – Région Normandie conseillère régionale – Région Normandie conseillère départementale – canton Bréhal conseillère départementale – canton La Hague

EXCUSES

Mme Marie-Françoise KURDZIEL Mme Catherine BRUNAUD-RHYN Mme Marie-Pierre FAUVEL M. Antoine DELAUNAY M. Gilles LELONG conseillère régionale – Région Normandie conseillère départementale – canton Avranches conseillère départementale – canton Condé Sur Vire conseiller départemental - canton Avranches conseiller départemental canton Cherbourg en Cotentin5

Décision Modificative N°1 – BUDGET 2022

Vu le code général des collectivités locales ;

Vu la délibération du comité syndical du SMANM N°2022-471 du vote du budget primitif 2022 ;

Vu le rapport du Président explicité en séance ;

Considérant que le projet de décision modificative N°1 concerne exclusivement une régularisation du montant des dotations aux amortissements ;

En section de fonctionnement par l'utilisation au chapitre **022** des dépenses imprévues ; En section d'investissement, la recette supplémentaire permet d'ajuster le chapitre 21 de + 386 euros et d'inscrire au chapitre 020 + 550 euros de dépenses imprévues

Après en avoir délibéré,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION MAISON DE NORMANDIE ET DE LA MANCHE, à l'unanimité des membres présents, vote favorablement la décision modificative N°1 du budget 2022 dont le détail des mouvements figure en pièce ci-jointe.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président du Syndicat Mixte Association maison de la Normandie et de la Manche,

Pierre VOGT

REÇU LE

0 4 0CT. 2022

PRÉFECTURE de la MANCHE

SMANM Annexe - projet de décision modificative n°1 de l'exercice 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libéllé	Budget de l'exercice	DM1
011	Charges à caractère général	117 605,00	0,00
012	Charges de personnel	94 370,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	205,00	0,00
66	Charges financières	2 030,00	0,00
022	Dépenses imprévues	13 826,07	-936,00
023	Virement à la section d'investissement	-	0,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 315,50	936,00
	Total	229 351,57	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libéllé	Budget de l'exercice	DM1
002	Résultat reporté	24 351,57	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 000,00	0,00
74	Dotations et participations	200 000,00	0,00
76	Produits financiers	-	0,00
Mate-19-10-19	Total	229 351,57	0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libéllé	Budget de l'exercice	DM1
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 600,00	386,00
020	Dépenses imprévues	1 067,50	550,00
	Tot	al 22 667,50	936,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libéllé	Budget de l'exercice	DM1
001	Solde d'éxécution reporté	21 102,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	250,00	0,00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 315,50	936,00
	Total	22 667,50	936,00